

Les « Michelin » de Cholet montent à Clermont

Leur usine de 955 salariés va fermer. Ces délégués écœurés n'ont qu'un but : obtenir un meilleur plan social au siège du géant mondial du pneu, « qui n'a jamais réalisé autant de bénéfices ».

Témoignages

Deux cars et quelques voitures partent de Cholet, ce matin, aux aurores. Ils embarquent 120 salariés de l'usine Michelin du Maine-et-Loire, direction Clermont-Ferrand, la capitale auvergnate du géant du pneu. Pas une marche vers un avenir radieux. Juste pour limiter la casse et sauver l'honneur.

Reste-t-il un mince espoir de sauver l'usine ? « **Aucun** », répondent tous nos interlocuteurs. Bastien You, délégué CGT de 28 ans, participera aux négociations avec les collègues de la CFDT et de Sud. Il ajoute : « **Au final, de toute façon, on sera tous dehors.** » Soit les 955 salariés choletais et les 300 de l'usine vannetaise (Morbihan).

Emmanuel Ramos, cariste de 46 ans, raconte : « **Je suis venu de l'usine de Bourges en 2008, car on m'avait dit que Cholet était la meilleure usine d'Europe. Mais ici, depuis dix ans, rien n'a été fait pour désamianter la partie cuisson des pneus.** » Cela signifie, selon lui, que le groupe n'avait plus l'intention, depuis longtemps, de maintenir l'activité de pneus de camionnettes et SUV, la spécialité locale. Quant aux vieux murs défraîchis, « **qui en vaudra ?** » s'interrogent les ouvriers, citant l'usine de La Roche-sur-Yon (Vendée), fermée en 2020 et encore quasiment vide.

Double injustice

Dans ce contexte, la négociation à Clermont n'a qu'un but : améliorer les conditions de départ. Outre les 500 €



Christophe, William Xia, Jack Roux, Bastien You et Emmanuel Ramos seront du voyage en Auvergne. Ils ont accepté de discuter avec notre journaliste de Ouest-France pendant une heure, quelques jours avant le départ. | PHOTO : OUEST-FRANCE

par année d'ancienneté, l'intersyndicale demande une prime de 70 000 €. La direction a répondu 40 000 €, provoquant une résurgence de la grève chez des salariés désillusionnés : « **Les gars se disaient que si l'usine tourne, les négociations se passeraient bien. D'où la flambée de colère** », gronde le cégétiste Jack Roux, 51 ans. Des débrayages ont encore lieu ces jours-ci à la fabrication de gommes, l'autre spécialité choletaise.

40 000 €, ce n'est pourtant pas négligeable par rapport à ce qui se passe ailleurs, notamment chez Onet, le sous-traitant de l'usine. Mais pour les « Michelin », c'est injuste. Doublement. Parce que c'est le même montant qu'à La Roche-sur-

Yon. Depuis cette fermeture vendéenne, « **il y a eu l'inflation et une explosion des dividendes du groupe** », peste Bastien You. Le site du groupe se vante même de ces chiffres pour séduire les investisseurs du CAC 40. Cette année 2024, Michelin a engrangé 1,98 milliard d'euros de résultat net, dont 49 % ont été redistribués aux actionnaires.

Le 22 janvier, devant le sénat, le PDG de Michelin, Florent Menegaux, a comparé « **l'hyperconcurrence chinoise** » du pneu *low cost* à une industrie française larguée, à cause du coût du travail, des normes, de la fiscalité. « **On nous disait usine leader et maintenant, on est "la plus chère du monde"** », soupire Bastien You, résumant l'orgueil bafoué d'une certaine

élite ouvrière, mieux payée que les autres, mais réputée pour sa capacité à innover sur les chaînes dans la compétition mondiale. Eux résumant ainsi la performance de PDG : « **Les ventes baissent, les dividendes montent.** » Alors, si Michelin augmente leur prime, à leurs yeux, ce sera ça de moins pour les actionnaires.

William Xia, 37 ans, fera lui aussi le voyage à Clermont, pour manifester son soutien aux négociateurs. Son frère est un Michelin. Et son père travaillait avec Jack Roux, qui sera lui aussi dans l'autocar. William va se reconvertir comme routier. Mais pas question de laisser les autres « **batailler tout seul** ».

François CHRÉTIEU.

Vendée Globe : le couple réuni avec leur fille

Arrivé hier, Tanguy Le Turquais, 17^e, a enfin pu retrouver sa femme et skippeuse Clarisse Crémer (arrivée 11^e) ainsi que sa fille, Mathilda.



Après avoir retrouvé sa maman il y a une semaine à La Rochelle, Mathilda, 2 ans, a retrouvé hier son papa aux Sables-d'Olonne. | PHOTO : OUEST-FRANCE

« **Ça y est, la famille est au complet !** » En descendant de son bateau, Tanguy Le Turquais était hier certainement l'homme le plus heureux de la terre. Quelques minutes auparavant, le skipper de Lazare, 17^e de Vendée Globe, avait pu profiter pleinement d'un bon moment en famille dans le chenal, avec sa femme Clarisse Crémer, dixième de la compétition, et Mathilda, sa petite fille de deux ans.

Très ému à son arrivée sur le ponton, le navigateur s'est livré sur son Vendée Globe et sur tout ce qu'il a vécu avec sa femme ces quatre dernières années. « **Quand on a préparé ce projet avec Clarisse, on s'est perdu, on s'est noyé et ça n'a pas été facile. On a eu beaucoup de soirées très compliquées, confie le marin. On s'est dit que si tous les deux on arrivait à la fin de ce Vendée Globe, que Mathilda allait bien et que l'on allait bien, on aurait atteint nos objectifs.** »

Le skipper était on ne peut plus joyeux et content de retrouver « **Clarisse** » qui était également sa concurrente pendant ce Vendée Globe. « **Avec Clarisse, on se connaît depuis quinze ans, je suis très heu-**

reux de la revoir et fier du tour du monde qu'elle a effectué. Les gens ne se rendent pas compte de ce qu'elle a fait ! » Revoir sa petite fille lui a forcément fait le plus grand bien. « **En trois mois, elle a énormément grandi. Quand je l'ai vu, c'est comme si c'était une petite fille que je ne connaissais pas. Je n'ai qu'une seule envie, c'est d'aller me poser avec elle et de la redécouvrir.** »

Présente dans l'Imoca Lazare, Clarisse Crémer avait, quant à elle, fait le choix de se mettre un petit peu en retrait pour laisser toute la lumière à son mari. « **Deux Vendée Globe dans une famille, c'est quand même pas mal de stress et de problèmes, a déclaré la skippeuse. On a la chance d'avoir bouclé la boucle tous les deux et d'une belle manière. On n'a pas eu beaucoup d'échanges pendant la course, on s'est laissé chacun vivre notre truc, mais on se protégeait beaucoup l'un et l'autre.** »

Quant à Mathilda, « **elle ne nous a pas oubliés, ça va faire du bien d'être à la maison et de se retrouver pour de vrai, tous les trois.** »

Pierre BARBOTEAU.

L'école d'ingénieurs réserve 50 places aux femmes

Parce qu'elles sont minoritaires dans les écoles d'ingénieurs, l'EPF Engineering school innove avec ces places dédiées aux bachelières dans quatre campus, dont celui de St-Nazaire (Loire-Atlantique).

Il y a bien longtemps que les écoles d'ingénieurs françaises ne sont plus réservées qu'aux hommes. Et pourtant, la part des femmes dans ces établissements reste minoritaire. « **Elles ne représentent que 29 % des effectifs** », peut-on lire sur le site du CDEFI (la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs). « **Aujourd'hui, nous avons des difficultés à attirer des femmes sur des métiers techniques et scientifiques. Il y a des freins et des barrières chez les jeunes bachelières** », constate Sandrine Pincemin, directrice du campus EPF de Saint-Nazaire depuis octobre 2023.

Cette école d'ingénieurs privée, présente dans trois autres villes de France (Paris-Cachan, Troyes et Montpellier), a décidé de prendre ce problème de la parité à bras-le-corps. Si elle se hisse légèrement au-dessus de la moyenne nationale – avec 33 % d'étudiantes dans ses effectifs –, elle vise une parité parfaite. Pour atteindre cet objectif, l'EPF Engineering

school dégage son Parity lab. Le concept ? Proposer une voie de recrutement postbac exclusivement dédiée aux jeunes femmes.

Des besoins importants à Saint-Nazaire

50 places, réparties sur les quatre campus, seront réservées aux futures bachelières. Les candidates peuvent postuler sur la plateforme Parcoursup. Le mode de sélection diffère également du modèle classique. « **Le système du concours est bien souvent un frein pour les jeunes filles qui vont naturellement penser qu'elles ne seront pas à la hauteur, pose Sandrine Pincemin. Nous allons d'abord étudier le dossier scolaire de la postulante, puis la mettre en situation, à travers une épreuve collective. Nous serons attentifs à évaluer la qualité de la personne à travailler de façon collaborative.** » Le processus de recrutement s'achèvera par un entretien.

En lançant cette voie de recrute-

ment 100 % féminine, EPF Engineering school renoue avec son histoire. Fondée en 1925 par Marie-Louise Paris, elle portait le nom d'École polytechnique féminine et était l'une des rares grandes écoles à former des femmes aux métiers d'ingénieurs. Depuis 1991, l'école est dirigée par une fondation qui poursuit la mission de permettre à un public féminin d'accéder aux métiers scientifiques et techniques.

Et les entreprises du bassin nazairien ont aussi cette volonté de recruter des ingénieures. « **Nos partenaires dans le territoire recherchent aussi la mixité dans leur équipe, assure la directrice d'EPF Saint-Nazaire. Il y a un fort besoin de main-d'œuvre et ils ne trouvent pas forcément les ingénieures dont ils ont besoin. C'est la raison pour laquelle notre arrivée, il y a deux ans à Saint-Nazaire, est vue d'un très bon œil. Nous pouvons être une solution locale.** »

Sur les 50 places ouvertes aux futu-



Sandrine Pincemin, directrice du campus EPF de Saint-Nazaire. | PHOTO : OF

res bachelières, le campus nazairien en accueillera dix à partir de la prochaine rentrée de septembre.

Maxime HUTEAU.

Ces 136 bateaux fluviaux vont carbuier à l'huile

Nicols, constructeur-loueur de bateaux fluviaux basé à Cholet (Maine-et-Loire) va étendre son expérimentation au biocarburant à base d'huile végétale hydrotraitée.

Au printemps 2024, Nicols (groupe Locaboat développement), constructeur-loueur de bateaux fluviaux sans permis basé à Cholet (Maine-et-Loire), annonçait un virage écologique. Les vingt-sept bateaux de sa base de Saverne, en Alsace, avaient été – à la faveur d'une expérimentation – convertis au carburant HVO, l'huile végétale hydrotraitée. L'ambition affichée : « **Reinventer l'expérience du tourisme fluvial tout en préservant la biodiversité** », avance, dans un communiqué, la société créée en 1986 (7,2 millions de chiffre d'affaires en 2023, 65 salariés dont 35 à Cholet).

Jusqu'à 85 % d'émissions de CO₂ en moins

L'entreprise franchit aujourd'hui un nouveau cap. En tout, 136 bateaux navigeront sous peu à l'HVO, des embarcations amarrées dans huit de

ses bases françaises (Nicols en compte 25 en France et en Europe). Ce « **biocarburant nouvelle génération, produit à partir d'huiles végétales, de déchets et résidus permet de réduire jusqu'à 85 % les émissions de CO₂ sur l'ensemble de son cycle de vie. La qualité de l'air autour des marinas s'en trouve significativement améliorée, avec une diminution moyenne de 25 % des polluants réglementés.** »

« **Cette transition vers le HVO représente bien plus qu'un changement de carburant, c'est notre vision d'un tourisme fluvial responsable qui prend vie, sans compromis sur l'expérience de nos voyageurs.** » Cette conversion à l'huile végétale hydrotraitée ne nécessite aucune modification technique sur les moteurs. Pour le constructeur-loueur choletais, elle « **représente**



Nicols, c'est 25 bases fluviales en France et en Europe. | PHOTO : SETH GOLUB

une solution accessible pour une transition écologique immédiate ».

Vincent DANET.

Le local de la Croix-Rouge cambriolé à Angers

Leur local angevin (Maine-et-Loire) a été cambriolé et saccagé ce week-end. L'intérieur a été détérioré et du matériel volé.

Le local de la Croix-Rouge à Angers (Maine-et-Loire) a été cambriolé ce week-end. Les bénévoles ont découvert des locaux saccagés. « **Les dégâts sont impressionnants, confie l'association. À titre d'exemple, 24 portes intérieures ont été forcées ou éventrées. Le coffre-fort, ainsi que plusieurs armoires métalliques et bureaux doivent être changés. Les réparations et remplacements sont pour l'instant estimés à près de 16 000 €.** »

Préjudice estimé à 30 000 €

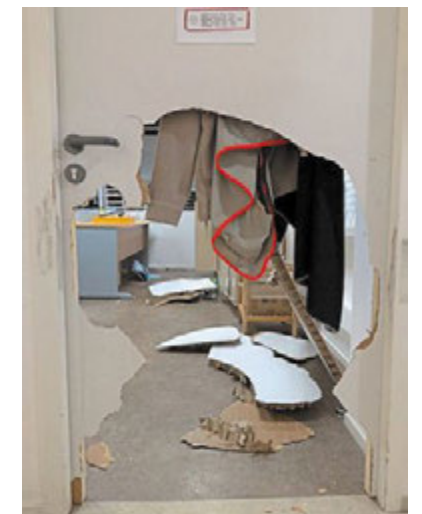
Radios, ordinateurs, téléphones... Tout le bâtiment a été fouillé et de nombreux objets ont été dérobés. Le coffre-fort a été vidé. Au total, l'association estime le bilan chiffré « **à plus de 30 000 €.** »

Vêtements, bijoux, bottes, couches, lait infantile et lingettes pour bébés, tous à destination des bénéficiaires

des différentes actions de la Croix-Rouge, ont aussi été dérobés, pour un montant de plus de 6 000 €.

L'enquête a été confiée aux policiers du commissariat d'Angers. Des prélèvements ont été réalisés par les experts et devront être analysés. Les faits rappellent le cambriolage récent des locaux du Secours populaire, en décembre, déjà victime de faits similaires à deux reprises.

Bénévoles et salariés ont été contraints d'annuler les actions prévues hier. « **C'est un peu de colère et beaucoup d'incompréhension qui règnent aujourd'hui dans les locaux angevins de l'association, confient les responsables dans un communiqué. Alors que les volontaires, bénévoles ou salariées agissent chaque jour pour prévenir et soulager les souffrances de tous ceux qui en ont besoin, comment comprendre que l'on puisse s'attaquer à un emblème**



Le local a été saccagé. | PHOTO : CROIX-ROUGE

synonyme de neutralité, d'accueil et d'aide inconditionnelle ? »

Julie ECHARD.

Pièges à glu : la pétition fait plier la jardinerie

À Luçon, en Vendée, après une pétition forte de 15 000 signatures, un magasin annonce qu'il retire les dispositifs décriés de ses rayons.

Pour la deuxième fois depuis le début d'année, l'association nationale Paz (Projet Animaux Zoopolis) interpelle un magasin situé en Vendée. Après le Decathlon de Challans, auquel l'association reprochait la vente de poissons vivants pour la pêche au vif, la jardinerie Magasin Vert de Luçon se voit reprocher de vendre des pièges à glu. Destinés à la lutte contre les rongeurs (rats, souris), ces pièges indignent les militants. « **Les rongeurs pris dans les pièges meurent après des heures, voire des jours d'agonie** », dénonce le texte d'une pétition en ligne (mesopinions.com).

« Name and shame »

Photo du magasin avec ajout de sang dégoûtant, cadavre d'un rongeur... Visiblement adepte de la technique du « **name and shame** » (nommer et couvrir de honte), l'association a mis le paquet. Selon un compteur, elle totalisait hier matin près de 16 500 signatures. Connue pour ses campagnes d'affichage sur les quais du métro parisien, elle multiplie les

pétitions contre les magasins qui commercialisent les pièges à colle.

« **Une cliente est venue me rencontrer, raconte le responsable du magasin, Nicolas Belliard, contacté. Elle m'a exposé son point de vue calmement. Je lui ai rappelé que la vente de ces pièges est légale, et que les commandes proviennent de notre centrale d'achat. Si cela choque, j'en suis désolé. Mais je suis aussi confronté à des clients qui n'en peuvent plus d'être envahis par les rats. En tant que commerçant, on est pris entre les deux. J'entends l'émotion, mais sur la forme, je regrette que l'on cible un magasin en particulier, surtout quand ces pièges sont vendus dans plusieurs enseignes.** » Il annonce « **retirer les produits du rayon, puisqu'ils choquent.** »

Selon nos informations, certains magasins procèdent à un retrait temporaire. D'après l'association, plusieurs enseignes ont au contraire choisi de s'engager publiquement à ne plus commercialiser les pièges.

Claire HAUBRY.